

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/1902
23 mai 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 23 MAI 1967 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LES REPRESENTANTS PERMANENTS DU CANADA ET DU DANEMARK

Nous avons l'honneur de demander la convocation d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner la situation extrêmement grave au Moyen-Orient, qui compromet la paix et la sécurité internationales.

Dans son rapport du 19 mai 1967 au Conseil de sécurité, le Secrétaire général a fait part de la "profonde anxiété que [lui] causent les récents événements dans le Proche-Orient" et de ce qu'il considère comme "une aggravation de plus en plus dangereuse de la situation le long des frontières dans cette région". Il a également averti le Conseil que la situation actuelle au Proche-Orient "est plus inquiétante, je dirais même plus menaçante, qu'elle ne l'a jamais été depuis l'automne de 1956".

Depuis la publication du rapport du Secrétaire général, il s'est produit des événements qui ont fait que la situation s'est encore aggravée.

Nous en avons conclu par conséquent que le moment est venu pour le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, d'exercer ses responsabilités. Nous pensons qu'une initiative du Conseil appuierait les efforts déployés actuellement par le Secrétaire général pour sauvegarder la paix dans la région. Bien entendu, il est extrêmement important aussi qu'aucun Etat Membre des Nations Unies n'entreprenne rien qui puisse aggraver la situation.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Canada
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) George IGNATIEFF

Le représentant permanent du Danemark
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Hans TABOR

